

Pratiques professionnelles: gérer les apprentissages au cycle 2

PET3005-SKLB_

Domaine : **Sciences de l'éducation et Enseignement** Grade académique : **Bachelier en enseignement section 2 (à horaire décalé) - Bastogne**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1 Q2)**

CRÉDITS ECTS 13		VOLUMEHoraire 156 h	
PRÉREQUIS PET2005-SKLB		CO-REQUIS PET3008-NKLB PET3005-SKLB PET3006-SKLB PET3007-NKLB	
IMPLANTATION Département pédagogique de Bastogne	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benjamin Colinet	RESPONSABLE DE L'UE Sébastien DELLISSE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Katia DRIPATINE Denis GÉRARD Virginie LENARTZ Anne-Sophie SCHILS

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PB-Bachelier en enseignement section 2 à horaire décalé	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Les AFP préparant aux stages en divers contextes éducatifs et aux différents cycles permettent aux futurs instituteurs d'appliquer les concepts enseignés en classe dans des situations réelles, les exposant ainsi aux réalités du métier. L'observation d'enseignants expérimentés, la réflexion sur la pratique et l'acquisition de conseils concrets favorisent une meilleure préparation à la vie professionnelle, comblant ainsi le fossé entre la théorie et la pratique tout en développant des compétences professionnelles cruciales. Dans la continuité, après les expériences de stage du bloc 2, le bloc 3 s'axe davantage sur la différenciation, l'inclusion et les apprentissages initiaux.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

- Proposer des activités pédagogiques promouvant le vivre-ensemble, le respect de la diversité (dont culturelle et linguistique), l'équité et l'inclusion dans une perspective citoyenne.
- Identifier les attentes et besoins des partenaires scolaires (élèves, familles, collègues, neuropédiatres, neuropsychologues...) et les impliquer dans les projets éducatifs.
- Participer activement à la création d'un climat positif dans les relations au sein de la communauté scolaire en utilisant une communication non violente et collaborative.
- Gérer la communication dans un contexte multilingue ou multiculturel.
- Structurer ses enseignements en s'appuyant sur des connaissances actualisées et validées dans le cadre pédagogique ou scientifique.
- Intégrer des approches actives et participatives dans la construction des apprentissages et en continuité.
- Rechercher et analyser l'information pertinente répondant aux besoins de l'enfant, le PIA, le DAccE (dans le respect de la déontologie).
- Concevoir des préparations prévoyant des pistes d'intervention et intégrant des aménagements raisonnables et raisonnés (dont le numérique et les médias) pour soutenir les apprentissages initiaux en mathématiques et en français.
- Concevoir des préparations prévoyant des pistes d'intervention et intégrant des aménagements raisonnables et raisonnés (dont le numérique et les médias), en réponse aux besoins spécifiques identifiés des élèves, dans le cadre d'une école inclusive (troubles dys, HP, autisme...).
- Concevoir, gérer, réguler avec bienveillance des séquences d'apprentissage différenciées et individualisées.
- Pratiquer l'évaluation diagnostique et formative.
- Gérer le matériel et les ressources pédagogiques adaptés aux spécificités.
- Développer des activités qui mettent en avant les compétences et talents spécifiques des élèves.
- Encourager les réussites, même modestes, pour valoriser les efforts de chaque élève.

- Porteur un regard réflexif sur sa pratique en confrontant ses schèmes de pensée aux cadres théoriques afin de réinvestir dans l'action pédagogique.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'étudiant développera les savoirs, savoir-faire et savoir-être pour atteindre les AAS décrits ci-dessus

CONTENU

Stages au cycle 2 (idéalement P1 ou P1/P2) (8 ects)

Le stage au cycle deux est composé de 2 parties : un stage de 2 semaines au Q1 (5 ects) et un stage d'une semaine au Q2 (3 ects).

Objectifs :

- (1) s'initier à la différenciation et à l'inclusion dans un contexte professionnel ;
- (2) appréhender l'entrée dans l'apprentissage de la lecture et la découverte du nombre ; (3) observer l'évolution des élèves de P1 (ou P1/P2) au cours de l'année scolaire.

Note : la seconde journée d'observation (en amont du stage) peut être l'occasion pour l'étudiant de mettre en place des pratiques de co-enseignement avec son MS afin de faciliter son entrée en stage. Lors de l'apprentissage de la lecture et de la découverte du nombre, il est également pertinent que le MS vienne seconder l'étudiant (différenciation, remédiation...).

AFP lié au cycle 2 (avant stage) : 12h MFP, 12h pédagogue, 12h disciplinaires math / français) (en lien avec UE 308 Questions approfondies des apprentissages initiaux en français et en mathématiques).

Dans l'horaire les crédits AFP sont à répartir de la manière suivante :

- Au Q1 (en amont du stage) : 8h MFP, 8h péda ; 8h disciplinaires (math/français)
- Au Q2 (en amont du stage) : 4h MFP, 4h péda ; 4h disciplinaires (math/français)

APP (Deux séminaires (2ects) : un séminaire (1ects) après le stage au cycle 2 du Q1; un séminaire (1ects) après la semaine au cycle 2 du Q2, en collaboration avec la S1 (pour préparer les étudiants à leur stage en P1/P2 qui se déroulera chez eux au Q2).

Il s'agit de transférer la capacité d'analyse (décrire, problématiser, analyser à la lumière de cadres théoriques) sur sa propre pratique professionnelle au sein de la classe et sur le plan didactique (pratiques inclusives et autres), tout en protégeant la dimension émotionnelle. Utilisation de dispositifs de type DAPP, Codéveloppement, ASAP, instruction au SOSIE sur de vrais matériaux de pratiques de stage tels enquête, interview, filmage, photos, documents des élèves...

Compléter le journal de bord réflexif.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir références et supports de cours.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage

Support

APET3005-F3CY2 — Pratiques professionnelles:
gérer les apprentissages au cycle 2

Supports indispensables

La convention de stage signée par les 3 parties.

Le guide de stage de T3 relatif au stage au cycle 2.

Le carnet de développement professionnel (CDP) à compléter avant, pendant et après stage.

Le journal de bord réflexif (pour les APP).

Tous les supports nécessaires à la préparation des activités (programmes, ouvrages, articles, syllabi, notes personnelles, référents construits par l'étudiant).

Notes de cours disponibles sur Moodle ou fournies par le professeur.

Partie 3 **Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE**

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
APET3005-F3CY2 — Pratiques professionnelles: gérer les apprentissages au cycle 2	156 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
APET3005-F3CY2 — Pratiques professionnelles: gérer les apprentissages au cycle 2	<u>Méthodes pédagogiques</u> <u>Les AFP</u> * Les AFP (ateliers de formation professionnelle) en vue du stage de gestion de l'hétérogénéité au Q1 et au <u>Q2</u> : 8h + <u>4h</u> avec MFP, 8h + <u>4h</u> avec pédagogue, 4h + <u>2h</u> avec prof. de math, 4h + <u>2h</u> avec prof. de français. <u>Les stages</u> La formation est construite selon le principe de l'alternance théorie-pratique : - Journées d'observation participante au Q2 - Journées de préparation à la HE supervisées par l'équipe, réponses aux besoins individuels. - Deux semaines de stage en P1 au Q1 puis une semaine de stage dans la même classe au Q2 , enseignement à 100% de toutes les disciplines. <u>Les APP (analyse des pratiques professionnelles)</u> Séminaires d'analyse des pratiques relatifs à "faire la classe". <u>Contenus</u> Conception d'activités de stage (placées dans la farde de stage) avec supervision des professeurs et de l'accompagnateur de stage, du maître de formation professionnelle (MFP) et du maître de stage.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Regrouper ces différents AFP, stages et l'analyse des pratiques au sein d'une même unité d'enseignement favorise une progression logique, une meilleure intégration des connaissances théoriques, une continuité dans le développement des compétences professionnelles, et une supervision plus efficace de la part des accompagnateurs de stage. Il s'agit ici de se préparer puis enseigner au cycle 2 et d'en faire systématiquement un retour réflexif.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée: OUI

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

Évaluation intégrée : la PET3005 sera évaluée comme la PET2005 sur la base des traces collectées dans le "carnet de développement professionnel" et après débriefing à froid (Cf grille d'évaluation placée sur Moodle).

Comme en B1 et B2, certaines compétences centrées sur l'attitude en stage ne sont pas remédiables entre la session de juin et celle du mois d'août (cf. grille d'évaluation détaillée sur Moodle).

Remarque : les AFP, au service de la pratique en stage, sont formatifs.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
--------------------------	------------------------

Février - Juin : Stage 3.1 - Pondération : 100%

Deuxième session : Non remédiable

L'UE 3005 intitulée "Pratiques professionnelles : gérer les apprentissages au cycle 2" s'articule autour de la pratique professionnelle.

Dès lors, les deux parties du stage certificatif constituent les épreuves attestant de l'intégration des compétences professionnelles. Les AFP et APP sont des ressources pour outiller les pratiques de stage.

Par conséquent,

- l'évaluation de l'AFP est entièrement intégrée dans la note de stage car il vise la compétence 3.1.B. "Anticiper l'action pédagogique" (préparations). Il n'y aura donc pas de note spécifique pour l'AFP.

- les activités "stages", les "AFP" et les APP sont évaluées via une note de 140 points sur 200 points.

Evaluation des stages certificatifs

Evaluation à l'aide d'une grille critériée (compétences traduites en termes d'indicateurs) :

- par le maître de stage (via la grille d'évaluation du maître de stage)

- par les accompagnateurs de stage (via la grille d'évaluation de l'accompagnateur de stage).

A l'issue du stage certificatif, l'étudiant reçoit deux documents récapitulatif :

- le document synthèse du stage qui reprend les informations collectées durant la préparation, dans les différents rapports (maître de stage et accompagnateur) et celles issues de son carnet de développement professionnel (CDP). Il obtient une note chiffrée pour chacune des compétences.

- le document "Evolution des compétences professionnelles" qui reprend les notes obtenues pour les différentes compétences sur l'ensemble de sa formation.

La réussite du stage est conditionnée par la réussite de chacune des compétences. Si une compétence est en échec, la note de stage sera évaluée en délibération en regard du profil de l'étudiant. La note de stage est établie sur base des compétences acquises et non acquises sans en être une moyenne. Une seule compétence non acquise peut donc entraîner une note négative donc un échec en stage.

la décision finale est assumée collégalement par le jury de l'UE305.

Les activités de stage sont non remédiables.

Modalités de récupération des journées non prestées (CM, journées sportives, pédagogiques ...)

Si l'étudiant participe à une journée pédagogique, à une journée sportive ou toute autre sortie, il ne doit pas récupérer cette journée. Au-delà d'une journée, il récupère toutes les journées non prestées. Toute activité extérieure à l'école de stage doit être mentionnée dans l'horaire de stage et dans les conventions.

En cas de maladie de courte durée (1 jour ou 2), le responsable de stage organise la prolongation à l'issue de celui-ci.

Le cas de l'étudiant qui ne peut pas participer/réaliser, pour des raisons valables (hospitalisation, certificat médical de longue durée), aux activités d'apprentissage non remédiables comme les stages sera examiné par le responsable de stage.

Modalités d'arrêt de stage

Pour raisons pédagogiques :

L'horaire de stage n'est pas rendu dans les délais. La farde de stage est non conforme, incomplète ou non rendue.

Les activités ne répondent pas aux attentes minimales requises et portent préjudice à l'apprentissage des élèves.

Manque de garanties relatives au bon déroulement de la partie active du stage (dans l'intérêt de l'étudiant, celui des élèves et/ou celui de l'école) : le maître de stage n'a pas reçu les préparations FINALES (càd corrigées) complètes et conformes aux exigences (telles que précitées par la Haute Ecole) au minimum 3 jours ouvrables avant la date prévue pour l'activité.

Enfin, de graves difficultés dans la gestion du groupe et dans la maîtrise des matières.

Pour des raisons disciplinaires :

Il en est de même pour les attitudes comportementales qui ne sont pas en accord avec les exigences de la profession (ex : arrivées tardives, absence de matériel, langage grossier, tenue vestimentaire inadéquate, travail insuffisant, manque de conscience professionnelle, manque de réceptivité aux remarques, attitude inadaptée envers les enfants ...).

L'arrêt de stage sera signifié par le document « Arrêt de stage » complété par l'accompagnateur de stage et signé par l'étudiant (pour prise de connaissance). Le document « Modalités de suivi du stage à la suite de l'arrêt » sera également complété et signé pour définir les modalités de formation substitutives au stage.

Si de lui-même, l'étudiant ne souhaite pas entamer/poursuivre son stage, le document « Modalités de suivi du stage à la suite de l'arrêt » sera également complété et signé.

Ces informations sont également disponibles dans le guide de stage/vadémécum en T3 reçu par l'étudiant ainsi que dans la convention de stage.

Langue d'évaluation : français

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.